

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Ammoniac en petit emballage

Code Eural	060203*
Code déchet	303003

DESCRIPTION

Solution d'ammoniac en petits conditionnements (≤ 5 litres) en bon état et emballés dans de plus grands fûts en plastique avec couvercle.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- pH > 7
- Point d'éclair > 61 °C
- Liquide
- Sédiment < 1 %

Conditions générales :

- Pas de gaz d'ammoniac dans des conteneurs à pression
- Pas d'objets étrangers (tels que chiffons, bois, plastique, pierres, boulons, ...)
- Pas de liquide libre dans des fûts avec couvercle

Conditions d'emballage :

- Les déchets sont emballés dans des bouteilles bien fermées (emballage intérieur) de 5 litres au maximum
- Ces bouteilles sont à leur tour emballées dans des fûts à couvercle UN (emballage extérieur) de 30 ou 60 litres, remplis d'absorbants
- Le poids max. par fût est 20 kg
- Les bouteilles sont fixées avec la fermeture en haut à l'aide des absorbants. Ainsi, les bouteilles ne peuvent pas se casser dans des conditions de transport normales